

Cusset, le 7 octobre 2022

A Madame La Directrice des Services de l'Education Nationale,  
Monsieur l'IEN ASH

Objet : Salaire septembre AESH

Madame la Directrice des Services de l'Education Nationale,  
Monsieur, l'IEN ASH

Nous avons été informés par plusieurs AESH que suite à une erreur de l'administration, ils n'avaient pas reçu leur paie au mois de septembre.

Le CDEN du 11 octobre ayant été reporté, nous portons ces situations urgentes à votre attention. La seule solution, qui leur a été proposée, est un acompte de salaire de 80%. Quand on connaît la précarité de la situation de certains de ces collègues avec des emplois à temps partiel pour la plupart forcé, nous demandons qu'il leur soit versée une aide exceptionnelle le plus rapidement possible. Ces collègues n'ont pas à pâtir d'erreurs de l'administration d'ailleurs incompréhensibles car la plupart de ces collègues sont en CDI.

En attendant une solution rapide de votre part. Veuillez agréer, Madame la Directrice académique des services de l'Education nationale, Monsieur l'IEN ASH, mes salutations respectueuses.

Delphine Moulinot  
Secrétaire Départementale du SE-Unsa 03

